

Programme d'action des candidat.es sur la liste FSU (SNCS et SNESUP) au scrutin de juillet 2023 en vue du renouvellement du Conseil National des Astronomes et Physiciens (section Astronomie)

Le CNAP instance nationale

L'astronomie est un domaine où les moyens d'observations, sol et spatiaux, sont primordiaux et requièrent un effort collectif national, voire international, pour leur conception, leur réalisation, et leur exploitation. Le CNAP, par ses missions spécifiques, répond à ce besoin et les élu.es et élus FSU sont attaché.es à son rôle fédérateur pour notre discipline. Dans ce contexte, les chaires de professeur junior (CPJ) ouvertes par le CNRS à la demande du ministère, qui comportent généralement des fléchages géographiques importants et, à l'INSU, une composante « tâche de service », pourraient représenter une concurrence et donc une menace pour le corps du CNAP. Il est donc important de lutter pour la préservation de cette instance nationale, de ses prérogatives, et contre la tentation des recrutements locaux. Nos élu.es, fortement soutenu.es par l'action syndicale nationale, ont toujours lutté et continueront à lutter pour affirmer l'importance du CNAP et de ses missions pour notre discipline au niveau national.

Missions et spécificités du corps des astronomes et astronomes-adjoint.es

Les missions des astronomes sont triples : la mission de recherche, la mission de service à la communauté via les services nationaux d'observations (SNO), ainsi que la mission d'enseignement et de formation. L'adjonction des missions de recherche et des missions de service permet à des chercheur.es, conscient.es des opportunités et besoins de leur domaine de recherche, de s'impliquer collectivement et de manière significative dans les projets nationaux et internationaux nécessaires à notre discipline et dans les services à la communauté. Les meilleur.es scientifiques doivent être recruté.es, non seulement pour mener un travail de recherche du plus haut niveau, mais aussi pour permettre, via les SNO labellisés par l'INSU, une implication coordonnée de notre communauté dans ces projets et services. Le CNAP doit donc soutenir l'engagement des astronomes dans les SNO et le prendre en compte dans le suivi de carrière des personnels. Un autre atout de ce statut réside dans la mission d'enseignement pour laquelle il faut promouvoir une participation à des tâches d'enseignement diversifiées et la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ainsi, il est important que le CNAP soutienne les astronomes et astronomes-adjoint.es dans la réalisation et dans la recherche d'un équilibre entre ces différentes missions.

Fonctionnement du CNAP

Nos élu.es veilleront au bon fonctionnement du CNAP (1) en accordant une importance particulière à la diffusion d'un compte-rendu à la suite de chaque session, (2) en garantissant des débats sereins et objectifs au sein du Conseil, (3) en coopérant avec les autres instances de recrutement et d'évaluation de la recherche en astronomie (Section 17 du CoNRS, Section 34 du CNU) afin de contribuer ensemble à une politique cohérente de la recherche au niveau national. Nos élu.es poursuivront l'effort d'équilibrage du nombre de postes sur plusieurs années. Le nombre total de postes mis au concours au cours du prochain mandat risque d'être une fois encore fort contraint, nécessitant donc d'autant plus une réflexion et une coordination en amont pour équilibrer le nombre de postes d'une année sur l'autre, afin de ne pas sacrifier des générations entières de candidat.es.

Concours

La valeur d'un.e candidat.e à un recrutement ou à une promotion est une notion complexe qui ne peut se résumer à des caractéristiques comme son âge, sa liste de publications ou un indice s'y rapportant. C'est avant tout sur ses capacités à remplir ses diverses missions que le dossier d'un.e candidat.e doit être examiné. Nos élu.es auront notamment à cœur d'apprécier l'ensemble de la production scientifique (publications, développement et mise à disposition d'outils innovants, développement méthodologique ou instrumental...). Ils donneront également toute leur place à l'implication des candidat.es dans les tâches collectives et d'enseignement. Il n'est pas non plus nécessaire d'attendre qu'une personne ait vécu cinq années de post-doctorat, ou plus, pour juger de sa valeur ; c'est pourquoi nous insistons sur l'importance de permettre le

recrutement de jeunes candidat.es méritant.es. Nos membres élu.es seront également attachés à la lutte contre les biais inconscients, notamment liés au genre ou encore aux origines sociales. Ils auront également à cœur de ne pas pénaliser les collègues qui consacrent une fraction de leur temps aux problèmes environnementaux, mais plutôt à valoriser cet engagement (cf recommandations du comité d'éthique du CNRS). Enfin, ils seront attentifs à prendre en compte le fait qu'une génération entière de personnes susceptibles de candidater aux concours aura été affectée par la situation sanitaire complexe que nous avons connu ces dernières années.

Par ailleurs, nous défendons l'idée que les coloriages décidés annuellement par l'INSU pour les Actions Nationales d'Observation (ANO) gardent leur caractère pluriannuel, et soient suffisamment large pour éviter que ce système ne dérive vers un fléchage déguisé auquel nous sommes unanimement opposés. Préserver l'ouverture du concours à un maximum de profils est essentiel pour assurer la qualité des recrutements.

Nos élu.es membres du corps du CNAP s'engagent enfin à ne pas demander de promotions pendant toute la durée de leur mandat, et à être particulièrement attentifs et attentives à éviter les conflits d'intérêt de toute nature. Il s'agit là d'une exigence de probité à laquelle nous sommes particulièrement attaché.es.

Les élu.es syndicaux sont là pour vous défendre et défendre la discipline. C'est pourquoi nous vous appelons à voter et faire voter pour notre liste. Nos élu.es sont soutenu.es par des syndicats nationaux qui se placent dans le cadre d'une politique générale de la recherche et de l'enseignement supérieur, au-delà de tout corporatisme.

Votez pour les candidat.es de la liste FSU (SNESUP et SNCS)

Collège A – Astronomes et personnels assimilés :

1.	Claire Moutou	IRAP - Observatoire Midi-Pyrénées
2.	Jean-Claude Bouret	LAM - OSU Pythéas
3.	Laurent Pagani	LERMA - Observatoire de Paris
4.	Hervé Beust	IPAG - OSUG
5.	Alain Doressoundiram	LESIA – Observatoire de Paris
6.	Frédéric Baudin	IAS - OSUPS

Collège B – Astronomes-adjoint.es et personnels assimilés :

1	Nathalie Brouillet	LAB - OASU
2	Sarah Antier	Artemis - OCA
3	Simon Prunet	Lagrange - OCA
4	Fang, Bess	SYRTE – Observatoire de Paris
5	Xavier Bonfils	IPAG - OSUG
6	Rhita-Maria Ouazzani	LESIA – Observatoire de Paris